373.23609713
059 DEI I 6

FACULTY OF EDUCATION LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 03685513 8

Ministère de l'Éducation
Le docteur Bette Stephenson, ministre
H.K. Fisher, sous-ministre

Ferrel #12
OHEC

Suggestions aux enseignants 1980

stoire,
cle
ermédiaire **12**

Ce document d'appui, destiné aux enseignants du cycle intermédiaire, propose des méthodes pédagogiques en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le programme-cadre *Histoire*.

Les personnes suivantes ont participé à l'élaboration de ce document :

Gérald Lacombe, conseiller pédagogique, Conseil scolaire d'Ottawa

Raymond Nadon, enseignant, Conseil scolaire d'Ottawa

Jean Comtois, agent d'éducation, ministère de l'Éducation

Maurice Boutin, enseignant, Conseil de l'éducation de Sudbury

Jacques Lamoureux, enseignant, Conseil de l'éducation de Sudbury

Maurice Aurèle Richard, enseignant, Conseil des écoles séparées catholiques de Toronto

Jacques Gravel, enseignant, Conseil de l'éducation de North York

Achille Haché, agent d'éducation, ministère de l'Éducation

Les Canadiens et le gouvernement

FACULTY OF EDUCATION
LIBRARY
NOV 2 - 1992
University of Toronto

Mi Gi
907
109 13
059
I
12

But de l'unité

Cette unité d'étude qui se divise en deux parties, *Les libertés fondamentales des Canadiens* et *Les gouvernements au Canada*, a pour but de rendre l'élève conscient de ses droits et de ses responsabilités en tant que citoyen canadien.

1. Les libertés fondamentales des Canadiens

Objectifs particuliers

Les objectifs se situent dans les trois domaines du développement de l'enfant : cognitif, affectif et psychomoteur. L'enseignant s'assurera que les objectifs du domaine affectif s'intègrent à l'intérieur des démarches qui permettent d'atteindre les objectifs des domaines cognitif et psychomoteur afin de développer chez les élèves une attitude positive face à leur identité canadienne.

Domaine cognitif. Fournir à l'élève l'occasion de comprendre les notions suivantes : individualisme, causalité, conflit et pouvoir, diversité culturelle, liberté, civisme, discrimination.

Domaine affectif. Fournir à l'élève l'occasion de clarifier des valeurs telles que : tolérance, largeur d'esprit, objectivité, respect des lois, responsabilité.

Domaine psychomoteur. Fournir à l'élève l'occasion de développer les aptitudes suivantes : interprétation, évaluation, généralisation, compréhension de la signification des mots, communication, réceptivité.

Contenu	Méthodes
1. Aperçu général des libertés fondamentales.	– Étude d'un document de synthèse. Méthode socratique.
2. Brève étude comparative d'un régime totalitaire et d'un système démocratique.	– Étude d'un document de synthèse. Méthode socratique.
3. Étude analytique des droits du citoyen canadien : a) les droits judiciaires b) la liberté d'expression c) la liberté d'association et de réunion d) les droits politiques : – le droit de vote – le droit d'adhérer à un parti politique	– Étude de cas basée sur la question suivante : Les libertés et les droits des citoyens sont-ils toujours respectés au Canada? *Remarque.* La loi sur les mesures de guerre pourrait être le cas principal.
e) la liberté de diffusion de l'information	– Analyse d'un journal à la lumière de cette question clé : La liberté de diffusion de l'information est-elle respectée dans les journaux?
f) la liberté de propriété privée g) la liberté d'entreprise h) la liberté de mouvement i) la liberté de religion	
j) les droits linguistiques	– Étude de la loi sur les langues officielles.
4. Étude analytique du Code des droits de l'homme de l'Ontario qui interdit la discrimination dans les domaines suivants : logement, emploi, services publics pour les raisons suivantes : race, religion, âge, nationalité, ascendance ou lieu d'origine.	– Étude de cas : le Code des droits de l'homme de l'Ontario offre-t-il des garanties suffisantes pour assurer les droits et les libertés des Ontariens?

Contenu	Méthodes
5. Protection des libertés fondamentales : a) la législation b) les tribunaux c) les forces policières	– Méthode socratique ou analyse de documents, films, visite d'une cour de justice, conférences prononcées par un député, juge, policier.
6. Synthèse : a) nécessité de préserver nos droits et nos libertés b) nécessité de contraintes	– Méthode socratique.

2. Les gouvernements au Canada

Objectifs particuliers

Domaine cognitif. Fournir à l'élève l'occasion de comprendre les notions suivantes : fédéralisme, civisme, démocratie, parlementarisme, monarchie, bureaucratie, justice, responsabilité ministérielle, administration.

Domaine affectif. L'élève développera :
- une appréciation des institutions politiques
- un intérêt pour les affaires publiques
- le respect des opinions d'autrui
- une plus grande conscience sociale
- la volonté de solutionner des problèmes tout en se rendant compte de leur complexité
- le désir de participer de façon plus active aux affaires publiques.

Domaine psychomoteur. L'élève s'excercera :
- à identifier et à considérer des situations controversées
- à compiler, consigner et interpréter des informations et des statistiques
- à prendre position face à un problème
- à synthétiser
- à se familiariser avec les mécanismes politiques à l'aide de jeux de simulation
- à communiquer avec précision
- à écouter avec attention et à tenir compte des opinions d'autrui.

Contenu	Méthodes
1. La constitution.	– L'enseignant pourrait se baser sur la trousse *Les gouvernements au Canada* élaborée par le Conseil scolaire d'Ottawa. Il serait nécessaire d'en faire ressortir les éléments les plus pertinents, tout en les adaptant au niveau des élèves. L'enseignant pourrait utiliser diverses méthodes tout en se servant de sources variées telles qu'indiquées dans la trousse. Elle est disponible au Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques.
2. Les gouvernements au Canada : a) le gouvernement fédéral : – le pouvoir législatif – le pouvoir exécutif – le pouvoir judiciaire – les procédures parlementaires – les partis politiques fédéraux – les élections fédérales b) le gouvernement provincial c) le gouvernement municipal d) le gouvernement régional e) le système scolaire de la région	
3. Les relations fédérales–provinciales.	

Évaluation des élèves

L'évaluation, processus nécessaire à l'apprentissage d'un sujet, trouve sa place à tous les échelons de la vie scolaire de l'élève. Il incombe donc à l'enseignant d'établir des critères d'évaluation lui permettant de déceler les besoins des élèves, de juger la pédagogie employée et la valeur des objectifs des domaines cognitif, affectif et psychomoteur. L'enseignant doit s'assurer que les élèves comprennent bien les critères d'évaluation.

Il importe également que les élèves puissent s'évaluer ce qui permettra à l'enseignant de mieux comprendre et influencer leur comportement.

Durant l'adolescence, les élèves ressentent de plus en plus le désir de partager leurs idées avec leurs compagnons de classe. Il est donc souhaitable de leur donner le temps nécessaire pour bien discuter. L'enseignant, grâce à la participation de chacun, pourra évaluer les progrès de l'individu et du groupe, intervenir à bon escient et les guider dans leur autoévaluation.

Les activités suivantes aideront l'enseignant à évaluer le travail des élèves au cours de l'étude de ces deux sujets :

1. Les libertés fondamentales des Canadiens :
   a) prétest basé sur les valeurs énoncées (affectif)
   b) épreuve sur la compréhension des notions et des faits (cognitif)
   c) participation de l'élève aux discussions (psychomoteur)
   d) travail individuel de synthèse à partir de l'étude d'un cas (cognitif)
   e) travail individuel d'analyse d'un cas ou d'une section (cognitif)
   f) post-test basé sur les valeurs énoncées (affectif)
2. Les gouvernements au Canada :
   a) jeux de simulation (psychomoteur)
   b) travail d'équipe (cognitif et affectif)
   c) débat (cognitif et affectif)
   d) épreuve sur la compréhension et les connaissances (cognitif)

On trouvera d'autres données relatives à l'évaluation dans *L'évaluation du rendement de l'élève,* publié par le ministère en 1976.

Le programme-cadre *Histoire* du cycle intermédiaire, à la page 17, explique aux enseignants comment mettre en oeuvre une unité d'étude en classe.

Ressources

Articles

«Discrimination raciale : un cas flagrant à Ottawa», *Le Droit* (le 19 décembre 1972).

«L'expropriation», *Perspectives* (le 5 avril 1975), p. 2-7.

Documents

Chartre canadienne des droits de l'homme. Ottawa, 1968.

Le Code des droits de l'homme de l'Ontario. Statuts révisés de l'Ontario de 1970, chapitre 318.

La loi sur les mesures de guerre. Statuts revisés du Canada de 1970, volume VII, chapitre W-2, p. 7707-7710.

Films

Free Press vs Fair Trial by jury, the Sheppard Case. 16 mm, n/b, 27 mn, 1967. Visual Education Centre, 75, avenue Horner, Toronto (Ontario) M8Z 4X5.

Les Ordres. 16 mm, n/b, 107 mn, 1975. Réalisateur : Michel Brault. New Cinema Entreprises, 35, rue Britain, Toronto (Ontario) M5A 1R7

Livres

Jacques, P. et R. Nadon. *Les gouvernements au Canada.* Montréal, Éditions HRW Ltée, 1978.

Nous autres/All about us. Ottawa, All about us, 1973.

Ryan, Claude. *Le Devoir et la crise d'octobre.* Montréal, Éditions Leméac Inc., 1971.

Secrétariat d'État. *Les institutions politiques du Canada.* Ottawa, 1971.

Divers

Conseil scolaire d'Ottawa. *Les gouvernements au Canada.* Ottawa, Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques.

_____. *Ressources pédagogiques pour les professeurs de droit.* Ottawa, Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques.

Radio Mutuel. «Justification de la mise en vigueur de la loi sur les mesures de guerre». Discours par P.E. Trudeau le 16 octobre 1970.

ISBN 0-7743-1411-9
9075